

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION

SUR LA

QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION
SUR LA
QUARANTE-DEUXIÈME SESSION**

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la quarante-deuxième session du Comité de l'évaluation, tenue le 5 décembre 2005. Les quatre points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour: a) rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) évalués en 2004; b) évaluation de la deuxième phase du projet de conservation des sols de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut-Ghana oriental; c) ordre du jour du Comité de l'évaluation pour 2006; et d) autres questions. Tous les membres du Comité ont participé à la session, sauf le représentant de l'Irlande. La Chine, la France, le Ghana, le Pakistan et le Royaume-Uni étaient également présents en qualité d'observateurs. Divers fonctionnaires du FIDA ont assisté à la session, notamment le directeur du Bureau de l'évaluation (OE), le directeur de la division Afrique de l'Ouest et australe, le directeur de la division des politiques et le Secrétaire du FIDA.
2. Dans le discours d'ouverture qu'il a présenté au nom du Comité, le Président a vivement remercié M. Sunggul Sinaga, représentant l'Indonésie au Comité de l'évaluation pour la contribution utile et constructive qu'il a apportée aux travaux du Comité au cours des 3 dernières années. Il a informé les participants que M. Sinaga était déjà rentré à Djakarta pour prendre de nouvelles fonctions au sein du Gouvernement indonésien.
3. **Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI):** OE a présenté au Comité le troisième RARI, portant cette année, sur les résultats et l'impact qui ont fait l'objet des évaluations conduites par OE en 2004. Il récapitule également les résultats dégagés par les évaluations au cours de la période 2002-2004. Dans l'ensemble, le Comité a félicité OE pour ce rapport et exprimé de manière générale son appui aux résultats, questions clés et recommandations figurant dans le document.
4. Le Comité a fait observer que dans l'ensemble les résultats et un grand nombre des questions traitées dans le RARI de cette année étaient semblables à ceux qui figuraient dans des RARI précédents et dans l'évaluation externe indépendante du FIDA.
5. La question du ciblage, thème mentionné régulièrement dans les précédents RARI et dans des évaluations spécifiques d'OE, a donné lieu à un vaste débat. À cet égard, le Comité recommande que le FIDA définisse son approche générale du ciblage dans le cadre global du Plan d'Action, ce qui servirait notamment à préciser les groupes cibles prioritaires auxquels le FIDA apporterait son soutien.
6. Les participants ont constaté avec préoccupation que la performance du FIDA dans les domaines de la participation et de la formation du capital social, était faible, alors que les résultats mentionnés dans les RARI précédents étaient meilleurs. Parmi les moyens de remédier à cet état de choses, le Comité a souligné qu'il était indispensable de mieux comprendre les précédents processus politiques et les structures de pouvoir au niveau local, qui ont pour effet d'exclure les pauvres et sur lesquels les interventions menées dans le cadre des projets n'ont en général guère de prise.
7. À propos des conclusions du RARI sur l'appropriation et les partenariats, le Comité a exhorté le Fonds à redoubler d'effort dans ces deux domaines essentiels à la réalisation de l'impact et à la garantie de la durabilité. Il a souligné également qu'il était important que les projets soient globalement bien conçus, étant donné que c'est là une condition fondamentale de leur bonne exécution. Au sujet des politiques, le Comité a noté qu'il était nécessaire d'accorder plus d'attention à l'alignement des opérations du FIDA en cours de façon qu'elles soient conformes aux nouvelles politiques élaborées par la direction. De même, il faudrait, dans la mesure du possible, remettre à niveau les opérations en cours y mettant à profit tout ce que le FIDA a pu apprendre au fil des années.

8. Certains membres du Comité ont soulevé la question des différences entre les résultats du système d'autoévaluation et de celui des évaluations indépendantes, signalées dans le RARI. À ce sujet, aussi bien OE que PMD ont rassuré le Comité indiquant que des efforts concertés étaient en cours pour y remédier et donné des exemples précis de mesures prises pour rationaliser et harmoniser les méthodes, processus et mécanismes d'établissement des rapports des deux systèmes. Il s'agit là d'une mesure fondamentale pour renforcer l'ensemble des activités d'évaluation du Fonds. Enfin, certains membres ont estimé, au sujet de la méthodologie, qu'il fallait faire le bilan de l'expérience acquise à la faveur de l'application du cadre méthodologique de l'évaluation des projets mis en place par OE en 2002. À cet égard, le directeur de OE a fait savoir que la division avait déployé des efforts concertés en 2005 pour renforcer à la fois ce cadre et les méthodes d'évaluation des programmes de pays sur la base de l'expérience acquise et des bonnes pratiques appliquées au niveau international. Il a aussi informé le Comité que les méthodologies révisées seraient publiées d'ici la fin de 2005, à l'issue de leur examen par un groupe d'experts internationaux de l'évaluation.

9. Le président adjoint de PMD a informé le Comité que la réponse formelle de la direction au RARI de cette année serait communiquée au Conseil d'administration à la session d'avril 2006 dans le cadre du rapport sur la performance du portefeuille. Il a exprimé sa satisfaction au sujet du processus d'établissement du RARI et de l'ensemble des résultats exposés dans le document, mais il a toutefois mentionné aussi la nécessité de s'employer davantage à comprendre et analyser les questions relatives à la formation du capital social. Il a indiqué en outre que le Plan d'action qui serait soumis à la prochaine session du Conseil aborderait la plupart des recommandations formulées dans le RARI. Il a également saisi cette occasion pour évoquer oralement la façon dont la direction traitait déjà les questions clés mentionnées et les recommandations formulées dans le RARI, dans le contexte du Plan d'action et du processus de consultation. Concernant, d'une façon plus générale, la réponse de la direction au RARI, le président adjoint a indiqué qu'à l'avenir la direction ferait un effort pour communiquer sa réponse écrite au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration au moment où chaque organe directeur examine ce document. À cet égard, PMD et OE étudieront et définiront un processus permettant d'aboutir à un résultat satisfaisant.

10. **Évaluation du projet Ghana.** Après avoir examiné l'évaluation intermédiaire de la deuxième phase du projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le haut Ghana oriental, le Comité a exprimé dans l'ensemble sa satisfaction générale concernant cette évaluation et entériné de manière générale les principales conclusions et recommandations formulées dans ce rapport. Il a noté que l'accord conclusif était actuellement en voie d'être parachevé par PMD en collaboration avec le Gouvernement du Ghana.

11. Comme le constatait l'évaluation, le Comité est convenu que ce projet était tout à fait pertinent comme vecteur de réduction de la pauvreté rurale, étant donné en particulier qu'il était axé sur l'agriculture, la protection des sols et le développement de l'irrigation dans la région du haut Ghana oriental, où prévalent la malnutrition et la forte dégradation de l'environnement. Le Comité s'est en outre félicité que le projet ait introduit avec succès des pratiques de gestion des sols et des activités génératrices de revenus novatrices et susceptibles d'être reproduites ailleurs.

12. En revanche, le Comité a exprimé sa préoccupation au sujet du ciblage, car certaines activités du projet telles que la réhabilitation des barrages ne semblaient guère être de nature à profiter directement à la population la plus pauvre de la zone du projet. De plus, le Comité a fait part de son inquiétude concernant les perspectives de durabilité, pour ce qui est en particulier de l'entretien des barrages et du fonctionnement des associations d'irrigants et des services financiers ruraux. À cet égard, le Comité recommande que le FIDA s'attache à élaborer dès que possible avant la clôture du projet des stratégies de sortie établissant le cadre opérationnel, institutionnel et financier pour la période postérieure au projet.

13. Entre autres questions, PMD a également informé le Comité de sa satisfaction au sujet du processus d'évaluation, notant que les enseignements tirés étaient intégrés dans les opérations futures prévues dans le pays, mais aussi dans le nouvel exposé des options et stratégies d'intervention pour le Ghana, qui est actuellement en cours d'élaboration.

14. **Ordre du jour du Comité de l'évaluation pour 2006.** Le Comité a examiné les dates et l'ordre du jour provisoire de ses quatre sessions de 2006 et pris à cet égard les décisions suivantes:

- La quarante-troisième session se tiendra le 7 avril 2006 et examinera: a) le rapport sur la performance du portefeuille présenté par la Direction du FIDA, ainsi que les observations d'OE y relatives; et b) l'évaluation terminale du projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès au Maroc;
- La quarante-quatrième session se tiendra le 8 septembre 2006 et examinera: a) l'aperçu du programme de travail d'OE et les questions de ressources pour 2007; b) l'évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique (EVEREST); et c) le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la Direction, ainsi que les observations d'OE y relatives;
- La quarante-cinquième session se tiendra le 10 octobre 2006 et examinera: a) le programme de travail et budget d'OE pour 2007; et b) le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA qui portera sur les évaluations entreprises en 2005; et
- La quarante-sixième session se tiendra le 8 décembre 2006 et examinera: a) l'évaluation au niveau institutionnel de la politique du FIDA en matière de financement rural; b) l'évaluation du programme de pays concernant le Mali; et c) l'ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2007.

15. Il a été convenu en outre que la visite sur le terrain du Comité au Mexique (qui devait avoir lieu en octobre 2005 mais a dû être reportée en raison des conditions météorologiques rédhibitoires qui ont frappé la péninsule du Yucatan) serait maintenant prévue pour le début de mars 2006. Les autorités mexicaines devraient confirmer prochainement les dates exactes de cette visite.

16. Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit là de la première évaluation de ce genre et compte tenu de l'importance des stratégie régionales du FIDA dans le contexte du Plan d'action et du nouveau modèle opérationnel, le Comité recommande que le Conseil d'administration examine l'évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique à sa session de septembre 2006.

17. Enfin, tout en reconnaissant qu'OE avait déjà entrepris des évaluations de ce genre dans le passé, certains membres du Comité ont encouragé OE à mettre encore davantage l'accent sur l'évaluation des processus opérationnels clés de l'institution étant donné leur importance pour tout renforcement de la performance du FIDA. En ce qui concerne les propositions de politiques correspondantes, le Comité a examiné la possibilité d'étudier les processus opérationnels élaborés par la Direction à l'issue de l'évaluation correspondante d'OE avant que le Conseil ne soit saisi de la proposition. Le Comité a estimé que la question serait officiellement inscrite à l'ordre du jour de sa prochaine session.

18. Le Comité a examiné une autre question ayant trait au mécanisme relatif à la détermination des propositions à inscrire à l'ordre du jour du Comité avant leur examen par le Conseil. À cet égard, le Comité a décidé, qu'en règle générale et en consultation avec ES, OE informerait régulièrement le Président du Comité de toute politique opérationnelle pertinente que la Direction prévoirait de présenter au Conseil.

19. Pour conclure, le Conseil a été invité à prendre note des questions examinées et à adopter les recommandations du Comité figurant dans le présent rapport.

